

# Urgent : l'université d'été du RCD interdite

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie(RCD), vient d'être destinataire d'une réponse interdisant la tenue de son université d'été programmée pour les 20, 21 et 22 octobre 2022 à Azeffoune dans la wilaya de Tizi Ouzou.

''Ce refus non-motivé des services de la wilaya intervient après une première correspondance arguant l'impossibilité de sa tenue les 13, 14 et 15 octobre (comme initialement prévu) en raison d'une élection partielle sur le territoire de la wilaya'', indique un communiqué du parti.

''Ce revirement des autorités pour décider de l'interdiction d'une activité partisane, sans aucun motif légal avoué, s'ajoute à toutes les entraves devant toute initiative qui ne trouve pas son origine dans les officines du système'', ajoute le communiqué.

Le RCD dénonce ''cette escalade dans la voie du pire. Il estime que la politique de judiciarisation de l'activité des partis et de toutes les organisations autonomes couplée à la criminalisation de l'action politique n'a pas de précédent depuis la proclamation du pluralisme, y compris pendant la décennie rouge''.

Pour le RCD, le pouvoir assume désormais ses choix de l'arbitraire et de la fermeture du champ politique légal.

En réaction à cette interdiction, le RCD annonce le recours à la justice. ''Une action en justice sera intentée avant d'envisager éventuellement d'autres actions'', note la formation politique de Atmane Mazouz.